

EPISODE 18 Je mens ... Systématiquement !

Le, ou la, journaliste Jo :

- Vous faites payer des fausses factures ? Mais c'est très grave !

L'interviewé ou interviewée In :

- Pas si je fais des faux en écriture publique pour les justifier : personne n'ose les dénoncer : « Pot de terre ... tu vas en enfer ! ». Coup de pot : les « autorités » ont horreur de s'afficher crédules et dupées. Tout plutôt que ça ! Où est le tapis sous lequel balayer cette poussière ?

Jo : - Alors, le faux en écriture publique pour lancer la ZAE de « La Ruelle à Boudet », c'était un vrai faux ?

In : - Oui, mais personne ne l'a vu : j'ai annoncé plus de 5 hectares (le minimum requis) alors qu'il n'y en avait pas 3 et la Communauté des Communes de Roissy-Porte-de-France a plongé : son Président de la commission des finances ne peut pas mentir !

Jo : - Vous risquez la prison et l'inéligibilité si c'est prouvé !

In : - Pensez-vous ! J'ai tellement brouillé les pistes depuis qu'il devient impossible de les dépêtrer. Et puis j'ai mouillé tout le monde : la communauté des communes est devenue la Communauté d'Agglomération de Roissy Plaine de France. Je gère un budget de plus de 300 millions d'euros. Tous les maires sont à ma dévotion !

Jo : - Tout cela doit bien laisser des traces ?

In : - Oui, et elles sont tellement énormes que personne n'ose les voir. Par exemple : dans le PLU d'Ecouen, la voie privée que j'ai fait financer par des fonds publics n'est même pas tracée.

Jo : - Impossible, jamais un Commissaire-Enquêteur ne laisserait passer cela !

In : - Il a même fait mieux : il a laissé sur les cartes et plans l'alignement des grands et beaux arbres que j'ai fait abattre !

Jo : - Vous avez osé cela ? Alors qu'ils pouvaient rester en place et continuer de faire écran à la route RD 316 ?

In : - Oui, tout le monde le sait : j'ai horreur des arbres ! J'avais un verger dans mon jardin : j'ai vendu ce jardin pour faire construire une maison. S'il n'y avait pas le petit salopard d'écolo toujours en vie, la forêt d'Ecouen serait enfin rasée et bâtie, en commençant par son coteau sud, qui regarde Paris et vaut très très cher.

Jo : - Le Commissaire-Enquêteur n'est pas allé voir sur place ?

In : - Attendez : j'avais démissionné dans l'espoir qu'on ne s'intéresse pas à mes terrains privés que je rendais constructibles par mon PLU, mais je gardais la main sur mon personnel. J'ai interdit à la Responsable de l'Urbanisme de conduire le Commissaire-Enquêteur partout où c'était gênant.

Jo : - Si vous n'étiez plus son employeur, elle ne peut pas s'abriter derrière le lien de subordination pour éviter d'être accusée de faute professionnelle grave !

In : - C'est bien pour cela qu'elle ne dira rien et ne tentera rien.

Jo : - Mais vous aviez fait embaucher un nouveau Directeur Général des Services. Lui non plus n'a rien vu ?

In : - C'est un militant de longue date de mon parti : il fera tout pour me couvrir !

Jo : - Sinon ?

In : - Sinon : on trouve toujours à redire et la carrière de fonctionnaire territorial peut se terminer mal ... Quand la confiance est rompue !

Jo : - Impossible : il figure à côté de la maire actuelle en photo sur la Une de son premier tract de campagne !

In : - Précisément : c'est un manquement grave à l'obligation de réserve et à l'interdiction d'être sur une liste. Il n'a plus qu'à se tenir à carreau : s'il désavoue l'usage de son image, il rompt la confiance et doit partir ; s'il ne désavoue pas, il devient complice et c'est le doigt dans l'engrenage !

Jo : - Le doigt, avant la main ?

In : - Oui, et la main avant le bras : toute ma carrière prouve que je suis un expert !

Jo : - Le choix que vous laissez se limite alors à corrupteur ou corrompu ?

In : - Tout de suite les grands mots !

Jo : - J'irai l'interviewer.

In : - Il ne vous dira rien !